

17/11/2020

COMMISSION NUMERIQUE
NOTE PREPARATOIRE

N° 1

LIEU : en visioconférence

Cliquer sur ce lien :

<https://amif-events.webex.com/amif-events-fr/j.php?MTID=m2744d8f8b8d4b118051679aa380d70a0>

et autoriser Cisco Webex Meeting à s'exécuter.

Numéro de la réunion : 175 980 3442

Mot de passe : seance1

Rejoindre par téléphone

Composer le +33 1 70 91 86 46

Code d'accès : 175 980 3442

Si vous rencontrez des difficultés techniques, vous pouvez contacter notre support technique au **0970.711.105** ou par mail support@frv-sense.com

HORAIRE : mardi 17 novembre, 9h-11h

REFERENTS :

Monsieur Eddie AÏT, Maire de Carrières-sous-Poissy (78)

Monsieur Dominique TURPIN, Maire de Nezel (78)

Monsieur Christophe IPPOLITO, Adjoint au Maire de Nogent-sur-Marne (94)

SUJET

La gestion du télétravail et de la cybersécurité dans sa commune en période de crise

OBJECTIFS :

- Faire un rappel de l'état du droit concernant le télétravail dans la fonction publique en général et plus particulièrement les dispositions en vigueur pour le contexte de deuxième confinement.
- Partager des retours d'expériences sur les bonnes pratiques du premier confinement qui peuvent être remises en place.
- Répondre aux questions et donner des conseils aux communes pour favoriser la cybersécurité et lutter contre les attaques.

CONTEXTE :

- La crise sanitaire et plus particulièrement les mesures de confinement ont obligé les collectivités à s'adapter très rapidement pour permettre aux agents de télétravailler et assurer ainsi la continuité du service public. Le télétravail est un sujet récent dans la fonction publique, c'est le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 qui détermine les conditions d'exercice du télétravail dans la fonction publique. L'article 2 définit le télétravail comme « *toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux de son employeur sont réalisées hors de ces locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication* ».
- Cette loi prévoit les modalités d'un télétravail régulier qui ne doit pas excéder 3 jours par semaine et ne concerne pas le télétravail occasionnel ou en temps de crise comme nous le connaissons aujourd'hui, qu'on appelle aussi « travail à domicile ». Pour ce deuxième confinement, la circulaire ministérielle du 29 octobre¹ a fait passer le télétravail à 5 jours par semaine pour tous les agents qui le peuvent. Mais des questions opérationnelles, logistiques ou juridiques se posent encore sur le terrain.
- Les collectivités, de toutes tailles, ont dû s'adapter dans l'urgence avec les moyens dont elles disposaient. Ces solutions d'urgences ont parfois fragilisé la protection des systèmes informatiques et on a pu observer une recrudescence colossale de la cybercriminalité pendant le premier confinement, y compris envers des communes de petite taille. Les attaques cyber peuvent toucher tout type de collectivités, cependant elles n'ont pas toutes les moyens de s'en protéger, mais il est possible de limiter les attaques. D'où l'importance de sensibiliser les communes et d'échanger ensemble sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour prévenir, limiter et résoudre les attaques informatiques.

LES INTERVENANTS :

- **Lorène CARRERE**, avocate associée du Cabinet Seban & Associée.
- **Claude SORET-VIROLLE**, Directrice générale adjointe du CIG Grande Couronne
- **Jérôme NOTIN**, directeur général, **et Laurent VERDIER**, chargé de mission pour le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr

¹ Circulaire du 29 octobre relative à la continuité du service public dans les administrations et les établissements publics de l'Etat dans le contexte de dégradation de la situation sanitaire :

https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/covid-19/VF_circulaire_FPE_Degradation_sanitaire_29_octobre_post_rim.pdf

LISTE DES PARTICIPANTS :

Nom	Prénom	Commune	Fonction
COQUANT	Meriem	Boussy-Saint-Antoine	Adjointe au Maire chargée de la Transition numérique et des Déplacements
KLEIN	Jérémie	La Norville	Maire adjoint
CATINAUD	Alain	SUCY en BRIE	Conseiller Municipale au Numérique
BAHMAD	Brahim	Joinville le Pont	Adjoint au Maire à la Démocratie Locale
LABBE	Benoit	La Norville	Adjoint Communication et Citoyenneté.
FLEISCHMAN	THIERRY	CITRY	MAIRE
BOUQUIN	Nadine	Vaucresson	Adjoint Education et modernisation
CADOUX	Monique	Neuville sur oise	Adjointe au Maire déléguée à la culture et aux affaires scolaires affaires scolaires
MAAS	FREDERIC	ISLES LES MELDEUSES	MAIRE
BOURDIER	Monique	BOULEURS	MAIRE
VERNISSE	Pierre-Louis	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Maire adjoint affaires generales et securité
AUFRECHTER	Cyril	Verneuil sur seine	Cyril Aufrechter Conseiller municipal délégué aux affaires juridiques, à l'innovation et au numérique
CARRÉ	Vincent	Armentières-en-Brie	Maire
MACAIGNE	Philippe	PERTHES EN GATINAIS	Adjoint
AMRI	Mohammed	Carrières sous Poissy	Adjoint
CARTIER	SAMIA	VIGNEUX SUR SEINE	CONSEILLERE MUNICIPALE
FLAMAND	Julie	BREVAL	Adjoint communication et informatique
BAHMAD	Brahim	Joinville le Pont	Adjoint au Maire à la Démocratie Locale
LEHMULLER	Jean-Pierre	HOUDAN	Adjoint au Maire, délégué RH et sécurité
CHARIAU	Michel	SAMOIS SUR SEINE	Maire
BONNEAU	Jérôme	Chanteloup les vignes	Maire adjoint
SEIGNÉ	Pascal	BEAUCHAMP	Maire adjoint
OLIER	Jean-Philippe	VIROFLAY	Maire adjoint
GAUTHIEROT	Timothee	Noisy-le-Sec	Conseiller municipal délégué au numérique et à l'éducation par le sport
LEVEQUE	Vincent	MERICOURT	Conseiller Muncipal
PIERRE	Grégory	MOUSSY LE NEUF	Elu
DIACCI	Eliane	MORMANT	Première Adjointe
GAYON	Hélène	Soisy sur Ecole	Conseiller Municipal
RIHOUEY	THIERRY	Aubergenville	Adjoint aux Finances
SIMON	Eloi	Gennevilliers	Conseiller municipal délégué

AVOIGNON ZONON	Clémence	Fontenay-sous-Bois	Adjointe au maire en charge du patrimoine bâti
FOYER	Bruno	Antony	Conseiller délégué au numérique
OLLIVON	Baptiste	LE COUDRAY MONTCEAUX	Adjoint au Maire en charge du numérique
BAVIERE	emmanuel	boulogne	maire adjoint
Joliveau-Ahmed	Claire	Villeneuve-sous-Dammartin 77230	3ème adjointe au maire
Mathieu	Berengere	Cergy	Chargée de mission
Hardat	Céline	CIG petite couronne	Dpo
Debonne	Christophe	Bures-sur-Yvette	Maire adjoint
DE ANGELIS	Nicolas	Herblay-sur-Seine	DGA
GESSET	Valérie	HERBLAY-SUR-SEINE	DSI
TAGUEL	Nicolas	Montévrain	Administrateur Systèmes et Réseaux
FERRON	Jean-Marc	EPT Paris Est Marne et Bois	Chargé de mission
GESSET	Valérie	HERBLAY-SUR-SEINE	DSI
VINOT	Christophe	VILLEPREUX	Conseiller Municipal Délégué Smartcity
ABIDI	Gregory	Viry Châtillon	Conseiller municipal délégué aux nouvelles technologies
BAZZOLI	Cyril	Courtomer 77	Maire-adjoint
Levy	Stéphane	Rueil malmaison	Directeur administratif et financier
Luthier	Olivier	Bondy	DSI
PEREIRA	Stéphane	ORGEVAL	Responsable INFORMATIQUE
GINESTOU	MARC	VILLEPREUX	INFORMATICIEN

FONCTIONNEMENT DU WEBINAIRE :

1. Pour participer à la réunion virtuelle, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://amif-events.webex.com/amif-events-fr/j.php?MTID=m2744d8f8b8d4b118051679aa380d70a0>

2. Si besoin, indiquez le numéro de la réunion : 175 980 3442 et le mot de passe : **seance1**

3. Veuillez télécharger et « autoriser » Cisco Webex à s'exécuter. Vous pourrez rentrer dans la visioconférence au plus tôt 10 minutes avant son début, c'est-à-dire 8h50.

4. Lorsque vous entrez dans la conférence, **veuillez couper votre micro et votre caméra** afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.

5. Votre interlocutrice principale sera :

- **Clémence LEGRAND**, modératrice principale de l'atelier, Chargée d'études à l'AMIF

6. Les échanges se feront principalement via le chat.

7. Lorsque vous souhaitez prendre la parole, faites-le savoir dans le chat et une des interlocutrices vous donnera la parole. Vous pourrez alors réactiver votre micro et votre caméra.

QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION :

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.). Si possible, demandez à vos proches de suspendre leurs utilisations et pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...)
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.